



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 3291

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Aimé Kergueris, pour le groupe de l'UMP.

M. Aimé Kergueris. Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Patrick Roy. Et de la montée du RMI !

M. Aimé Kergueris. Le Gouvernement et notre majorité ont mené de nombreuses réformes indispensables à la France et aux Français. Parmi celles-ci, l'une des priorités a été de trouver des réponses justes et fortes à la crise du logement que connaît notre pays depuis plus de vingt ans, crise - faut-il le rappeler ? - amplifiée par les années d'inaction du Gouvernement Jospin ! (*" Eh oui ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) La politique menée en la matière a changé la donne. Aujourd'hui, le nombre de logements construits a triplé, les constructions de logements sociaux ont franchi le cap des 140 000.

M. Michel Lefait. À Neuilly ?

M. Aimé Kergueris. La relance de la construction, les facilités offertes pour l'accession à la propriété, la mise en place de la garantie des risques locatifs, la loi portant engagement national pour le logement, la loi sur le droit au logement opposable, dont nous allons poursuivre la discussion cet après-midi, sont autant de mesures qui deviennent chaque jour un peu plus réalités pour nos concitoyens. Il faut maintenir ce mouvement et poursuivre la dynamique enclenchée.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous dresser aujourd'hui le bilan de la politique du logement que vous avez menée et nous dire quels effets vous en attendez pour demain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Patrick Roy. On va encore entendre des mensonges !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député, oui, nous avons augmenté considérablement...

M. Patrick Roy. Un peu !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...la production de logements en France...

M. Patrick Lemasle. Mais pas de logements sociaux !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...dans tous les secteurs, y compris le social et le très social. Une crise de vingt ans se résorbe évidemment dans le temps. Outre que nous avons doublé la production de logements,...

M. Patrick Lemasle. Mais pas de logements sociaux !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...je voudrais attirer votre attention sur un sujet complémentaire d'une extrême gravité.

M. François Brottes. Les logements vides !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Devant le constat qu'il y avait, depuis des décennies, d'un côté, des logements vides, qui appartiennent en général à des gens ayant constitué un petit patrimoine pour leur retraite, et d'un autre côté, des personnes gagnant de bas salaires en CDI, en CDD ou

demandeurs d'emploi, l'idée est née d'une caution publique. Cette caution publique, vous l'avez votée il y a an. Dès la semaine prochaine, le dispositif sera opérationnel. Grâce à la mise en place de deux organismes, GRL Gestion et l'APGL, tout propriétaire qui y aura recours verra le paiement de son loyer garanti,...

Mme Annick Lepetit. Tout va bien !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...quel que soit le locataire - demandeur d'emploi, jeune, en CDI, en CDD ou intérimaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Dès le premier impayé, automatiquement, son loyer sera payé jusqu'à totale libération des lieux.

Ce dispositif a été élaboré avec les partenaires sociaux.

Mme Christine Boutin. Très bien !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Au premier incident, une équipe sociale rencontrera la personne pour vérifier si elle est de bonne ou de mauvaise foi, pour voir s'il s'agit d'un petit accident de la vie, de façon à éviter les spirales infernales et les drames. Enfin, dans notre pays, nous allons sortir de cette relation de méfiance entre propriétaires et locataires !

L'opération mise en place par le Gouvernement, qui démarrera lundi ou mardi prochain, mettra un terme aux cautions et aux garanties de toutes natures qui empoisonnaient la vie de nos compatriotes pour l'accès au logement (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), en leur permettant de sortir de cette relation. Ainsi, 600 000 logements pourraient être remis sur le marché grâce à la confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Aimé Kergueris](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3291

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2007